



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20171109-2017-48-DE
Date de télétransmission : 09/11/2017
Date de réception préfecture : 09/11/2017

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

2017- 48 ACCORD DE PARTICIPATION AU FONDS REGIONAL DEDIE A LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 9 novembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 31 octobre 2017, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 21
Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Titulaires absents :

Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé avec pouvoir)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon (excusé)

Délégués suppléants présents :

Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Départ en cours de séance

Monsieur Bernard LEBEAU, (pouvoir donné en cours de séance à Monsieur POSSOZ)

Secrétaire de séance : Bernard MACE

Affichage le 10 novembre 2017

2017-48 ACCORD DE PARTICIPATION AU FONDS REGIONAL DEDIE A LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

La Région a adopté fin 2016 sa feuille de route sur la transition énergétique.

Dans ce cadre, elle souhaite mettre en place un fonds d'investissement pour le développement de la production d'énergies renouvelables.

La Région propose au SYDELA de devenir actionnaire du futur outil d'investissement régional dédié à la production d'Enr.

Le Comité décide, à l'unanimité, de valider un accord de principe pour que le SYDELA puisse intégrer le fonds d'investissement régional dédié à la production d'énergie renouvelable en tant qu'actionnaire.

Le Président,
Bernard L'OUET



The stamp is circular with the text "Syndicat Départemental de l'Énergie de Loire-Atlantique" around the perimeter and "SYDELA" in the center. A signature is written over the stamp.